



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

**Ministère de l'Administration Territoriale, de la Gouvernance Locale et des
Affaires Coutumières**

Plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes

Commune Doufelgou 1

PLAN COMMUNAL DE CONTINGENCE MULTIRISQUE

PCC Elaboré en	Janvier 2026
Contingences couvertes	Tempêtes/vents violents, incendies/feux de végétation, sécheresse/crise alimentaire, conflits intercommunautaires
Niveau de confidentialité	Relatif
Prochaine mise à jour	Décembre 2028



Sommaire

Liste des acronymes	iii
Liste des tableaux	v
Liste des figures.....	v
Introduction	1
1 PROFIL DE LA COMMUNE.....	2
1.1 Cadre biophysique et administratif	2
1.1.1 Localisation et relief de la commune	2
1.1.2 Hydrographie.....	2
1.1.3 Climat.....	2
1.1.4 Végétation et faune.....	3
1.1.5 Sols.....	3
1.1.6 Organisation administrative	3
1.2 Cadre socio-économique.....	4
1.2.1 Évolution de la population	4
1.2.2 Activités socio-économiques.....	4
1.3 Cartographie des aléas	5
Aléa 1 : inondations.....	5
Aléa 2 : vents violents	5
Aléa 3 : incendies	5
Aléa 4 : feux de végétation.....	6
Aléa 5 : conflits intercommunautaires.....	6
Aléa 6 : épidémies/ épizooties/épiphyties	6
Aléa 7 : sécheresse	6
Aléa 8 : Érosion des sols	6
2 HIÉRARCHISATION DES RISQUES	7
3 SCENARII ET CAS DE CONTINGENCE DES ALEAS RETENUS	8
3.1 Définition des scénarii	8
3.1.1 Contingence 1 : tempêtes/vents violents	8
3.1.2 Contingence 2 : feux de végétation/incendies	9
3.1.3 Contingence 3 : sècheresse/crise alimentaire	9
3.1.4 Contingence 4 : conflits intercommunautaires	10
3.2 Indicateurs et conséquences humanitaires potentielles	10
3.2.1 Cas de la contingence 1 : tempêtes/vents violents.....	10

3.2.2	Cas de la contingence 2 : feux de végétation/incendies	10
3.2.3	Cas de la contingence 3: sécheresse/crise alimentaire	11
3.2.4	Cas de la contingence 4 : conflits intercommunautaires	11
4	CAPACITÉS DE RESILIENCE DE LA COMMUNE.....	11
4.1	Capacités des acteurs d'intervention.....	11
4.2	Hypothèses de planification	15
4.2.1	Hypothèses de planification de la contingence 1 : Tempêtes/vents violents.....	15
4.2.2	Hypothèses de planification de la contingence 2 : feux de végétation/ incendies.....	16
4.2.3	Hypothèses de planification de la contingence 3 : sécheresse/crise alimentaire	18
4.2.4	Hypothèses de planification de la contingence 4 : conflits intercommunautaires.....	18
5	PLAN DE REPONSE	20
5.1	Plan de réponse de la Contingence 1 : Tempêtes/Vents violents.....	20
5.2	Plan de réponse de la Contingence 2 : feux de végétation/ incendie	21
5.3	Plan de réponse de la Contingence 3 : sécheresse/crise alimentaire	23
5.4	Plan de réponse de la Contingence 4 : Conflits intercommunautaires.....	24
6	BUDGET DU PLAN COMMUNAL DE CONTINGENCE	26
7	COORDINATION ET GESTION DES URGENCES	26
	Conclusion.....	27
	Annexes.....	28
	Annexe 1 : Glossaire	28
	Annexe 2 : Budget détaillé du plan de réponse aux tempêtes/vents violents	29
	Annexe 3 : Budget détaillé du plan de réponse aux feux de végétation/ incendies	37
	Annexe 4 : Budget détaillé du plan de réponse à la sécheresse/crise alimentaire	44
	Annexe 5 : Budget détaillé du plan de réponse aux conflits intercommunautaires	48
	Annexe 6 : Liste des responsables humanitaires	54

Liste des acronymes

ANPC	: Agence Nationale de la Protection Civile
ANADEB	: Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base
CIPLEV	: Comité Interministériel de Prévention et de Lutte contre l'Extrémisme Violent
CNAR	: Coordination Nationale d'Assistance aux Réfugiés
COSO	: Cohésion Sociale des Régions Nord du Golfe de Guinée
CRT	: Croix Rouge Togolaise
CSP	: Corps des Sapeurs-Pompiers
DHAB	: Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base
DPS	: Direction Préfectorale de la Santé
DRPDAT	: Direction Régionale de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FDS	: Force de Défense et de Sécurité
HI	: Humanité Inclusienne
INSEED	: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques
MSGFPE	: Ministère de la Solidarité, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'Enfant
MATGLAC	: Ministère de l'administration territoriale, de la gouvernance locale et des affaires coutumières
MFB	: Ministère des Finances et du Budget
MDATEA	: Ministère Délégué de l'Aménagement du territoire, chargé de l'eau et de l'Assainissement
MEN	: Ministère de l'Education Nationale
MERFPCCC	: Ministère de l'Environnement, des Ressources Forestières, de la Protection Côtière et du Changement Climatique
MSHPCSUA	: Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique, de la Couverture Sanitaire Universelle et des Assurances
MS	: Ministère de la Sécurité
MDMATCTPI	: Ministère Délégué auprès du Ministère de l'Aménagement du Territoire Chargé des Travaux Publics et des Infrastructures
OCDI	: Organisation de la Charité pour un Développement Intégral
OCHA	: Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires
OIM	: Organisation Internationale pour les Migrations
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONAF	: Office National des Abattoirs et Frigorifiques
ORSEC	: Organisation de la Réponse de Sécurité Civile
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PCC	: Plan Communal de Contingence
PCIA	: Plan de Contingence Inter Agences des Nations Unies

PDC	: Plan Communal de Développement
PDI	: Personnes Déplacées Internes
PEM	: Prise en Charge Médicale
PEP	: Poste d'Eau Potable
PIT	: Plan International Togo
PNC	: Plan National de Contingence
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PRC	: Plan Régional de Contingence
QUIBB	: Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SNU	: Système des Nations Unies
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHCR	: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
WANEP	: Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix

Liste des tableaux

Tableau 1 : Classement des aléas en fonction de leurs sévérités	8
Tableau 2 : Acteurs d'intervention d'urgence dans la commune	12

Liste des figures

Figure 1 : Carte des aléas de la commune	7
Figure 2 : Schéma de la coordination	26

Introduction

La région de la Kara fait face aux effets dévastateurs de divers aléas aussi bien d'origine naturelle qu'anthropique. La fréquence de survenue de ces aléas ainsi que leurs impacts sont accrues depuis quelques années du fait des changements climatiques qui entraînent de plus en plus d'événements hydrométéorologiques extrêmes tels que les inondations, les vents violents, les tempêtes etc. A cela s'ajoutent les conflits intercommunautaires, les incendies, les feux de végétation, épidémies/épizooties/épiphyties, accidents de circulation, risques liés au transport de matières dangereuses, érosions du sol etc. Cette situation est quasiment vécue par toutes les communes de la région, notamment celle de Doufelgou 1.

On assiste ainsi, à des situations d'urgences occasionnant d'importants dégâts matériels et des pertes. De 2020 à 2024, la commune a enregistré 514 sinistrés de différents aléas (évaluations rapides de l'ANPC). L'impact croissant de ces situations auxquelles s'ajoutent les vulnérabilités de toutes natures représentent une menace constante sur la vie et les moyens de subsistances des populations sapant ainsi les efforts de développement de la commune.

Face à ces situations, le pays dispose d'un plan national de contingence (PNC) qui est décliné depuis 2021 en cinq (05) plans régionaux de contingence (PRC) pour prendre en compte les besoins particuliers de chaque région et garantir que les dispositions soient prises en anticipation d'une éventuelle situation d'urgence et de catastrophes.

Dans le souci de mieux prendre en compte les réalités locales des communautés à la base dans le contexte actuel de la décentralisation, il est nécessaire de décliner ces plans régionaux en plans communaux de contingences (PCC). Outil de planification de préparation et de réponse coordonnée, le PCC met les acteurs d'intervention d'urgence dans une synergie d'actions pour une meilleure gestion des situations d'urgence et de catastrophes en vue d'éviter ou réduire les retards, les duplications, voire les omissions.

Le présent PCC de la commune de Doufelgou 1 est élaboré et validé par les acteurs clés de la réduction des risques de catastrophes (RRC) sous la coordination de l'Agence nationale de la protection civile (ANPC). Il s'articule autour de sept (07) points à savoir : le profil de la commune, la hiérarchisation des risques, les scénarii et cas de contingence des aléas retenus, les capacités de résilience de la commune, le plan de réponse, le budget, la coordination et gestion des urgences.

1 PROFIL DE LA COMMUNE

1.1 Cadre biophysique et administratif

1.1.1 Localisation et relief de la commune

Localisation : située dans la préfecture de Doufelgou, la commune de Doufelgou 1 est comprise entre 1°00' et 1°20' de longitude Est et entre 9°38' et 10°12' de latitude Nord, et s'étend sur une superficie d'environ 549 km². Elle est limitée au Nord par les communes de Doufelgou 2 et Kéran 3, au Nord-Est par la République du Bénin, à l'Est par la Commune de Binah 1, à l'Ouest par ses consœurs de Doufelgou 2 et 3 et au Sud par la commune de Kozah 2.

Relief : la Commune de Doufelgou 1 présente un relief globalement accidenté composé de plaines, de montagnes et de plateaux. La plaine occupe une bonne partie du territoire ; les plateaux et montagnes sont constitués par les monts de Massédéna et Atchantchao.

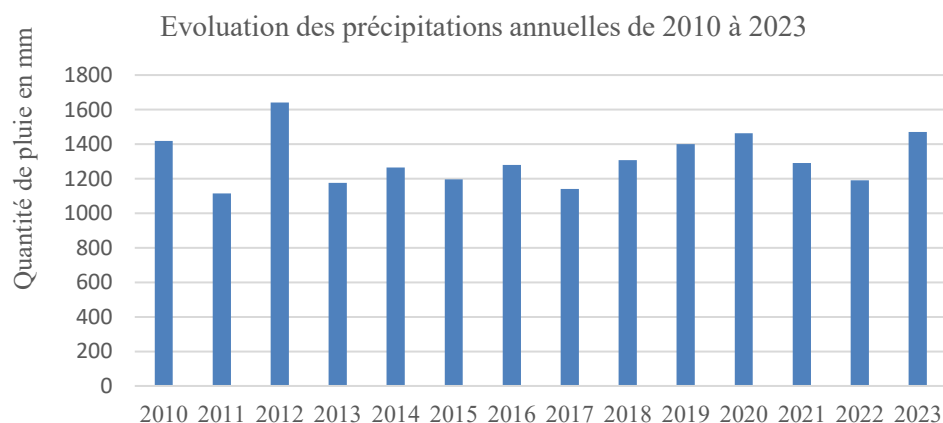
1.1.2 Hydrographie

Sur le plan hydrographique, Doufelgou 1 dispose d'un grand nombre de rivières et de ruisseaux d'une longueur de 560 km. La période de l'étiage est la plus grande (Octobre à juillet) et la période de crue est petite (Août à septembre). A l'Est dans les cantons de Siou et de Massédéna, on trouve les rivières Hagou et Hakolgou (rivière Binah), au centre se trouvent les rivières Mèlou, Niliga, Nasseka, Boutounga (Boubouga). Au sud, Kpélou, la plus grande rivière de la commune fait limite entre Doufelgou et Kozah. Il existe également trois retenues d'eau et la cascade de Yaka dans la commune.

1.1.3 Climat

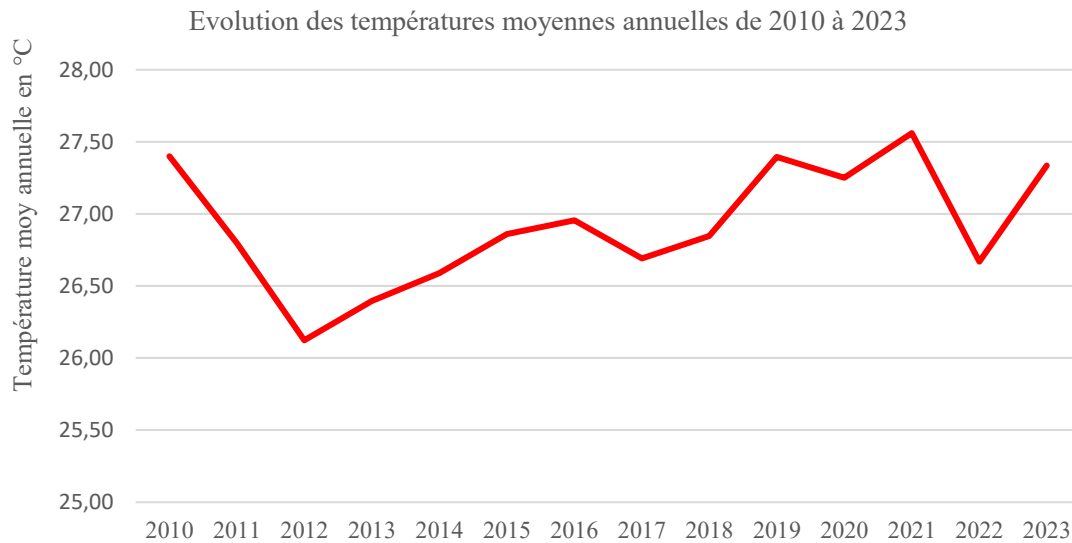
La Commune de Doufelgou 1 jouit d'un climat de type soudano-guinéen caractérisé par une saison pluvieuse et une saison sèche. En saison pluvieuse, on enregistre des hauteurs importantes de pluies avec un maximum en juillet-octobre (150 à 300mm) et les températures moyennes les plus faibles de l'année (25 à 26°C). Dans l'ensemble, le cumul pluviométrique annuel oscille entre 1100 et 1400 mm avec une température moyenne annuelle de 27°C et le mois de septembre est le plus pluvieux de l'année. Entre novembre et février, la commune subit les effets du harmattan avec des piques thermiques de 30 à 31°C en mars-avril.

Graphique 1: Evolution des précipitations annuelles de 2010 à 2023



Sources : Station Météorologique de Niamtougou

Graphique 2: Evolution des températures moyennes annuelles de 2010 à 2023



Sources : Annuaire statistiques de la Région de la Kara (2005-2014 ; 2018-2019 et 2020-2021) et Monographies de la Région de la Kara (2013 et 2021)

1.1.4 Végétation et faune

La végétation de la commune est du type soudano- guinéen dominée par la savane herbeuse et arborée. Le palmier à huile est la principale richesse de la commune et y est très présent dans toutes les localités. On y trouve également les forêts galeries le long des cours d'eau et les forêts reliques qui sont le plus souvent des forêts sacrées.

La commune abritait autrefois une diversité d'espèces telles que les perdrix, pintades sauvages, singes, reptiles, *Python sebae*, rongeurs, antilopes, buffles, etc. qui sont aujourd'hui en voie de disparition du fait de la chasse non contrôlée.

1.1.5 Sols

Les sols de la commune présentent une grande diversité, avec une prédominance de sols squelettiques, généralement peu profonds et pauvres en matière organique. On distingue les sols alluviaux et vertisols présents dans les bas-fonds, les sols lessivés dans les zones soumises à une forte pluviométrie et les sols ferralitiques, largement répandus dans la commune. L'érosion des sols constitue une menace majeure pour la durabilité des terres agricoles et est principalement causée par les fortes pluies, la déforestation, l'abandon des techniques de culture en terrasse et le surpâturage.

1.1.6 Organisation administrative

La commune de Doufelgou 1 est située dans la préfecture de Doufelgou, région de la Kara. Elle est composée de huit (08) cantons : Niamtougou, Agbandé-yaka, Baga, Koka, Siou, Ténéga, Pouda et Massédéna ; subdivisés en soixante-douze (72) villages. Niamtougou est le chef-lieu de la commune. (Confer figure 1).

1.2 Cadre socio-économique

1.2.1 Évolution de la population

La commune Doufelgoul comptait une population totale de 44 783 habitants (RGPH-5, Novembre 2022), dont 21 669 (48,39%) hommes et 23 114 (51,61%) femmes. Cette population représente 52,83% de toute la population de la préfecture de Doufelgou.

Densité et répartition spatiale de la population : avec une densité de 82 habitants/km², la population de la commune est inégalement répartie. Le canton de Niamtougou, le plus urbanisé, a la plus forte densité (plus de 1 400 hbts/km²) tandis que les zones rurales présentent des densités très faibles (moins de 10 hbts/km²).

Litiges : les litiges rencontrés dans la commune sont majoritairement liés aux problèmes fonciers entre les communautés. Ils sont souvent dus à la vente illégale/illicite des terres, à la contestation des réserves administratives et des limites des propriétés, etc. A ces causes, s'ajoutent les conflits entre agriculteurs et éleveurs sédentarisés. Le règlement à l'amiable est toujours privilégié à travers la consultation des notables et des personnes ressources. En cas d'échec, la justice demeure la voie légale pour le règlement des litiges.

Mouvements migratoires : les dynamiques migratoires sont manifestes dans la commune. La majorité des jeunes se dirigent vers le sud du pays, les grandes agglomérations urbaines et les zones disposant de terres agricoles abondantes et fertiles. Une partie d'entre eux franchit également les frontières nationales, en direction du Ghana, Bénin, Burkina-Faso, Nigeria ou encore de la Côte d'Ivoire, à la recherche de meilleures conditions de vie et d'emploi. Cette situation entraîne une perte des bras valides et un déclin démographique.

1.2.2 Activités socio-économiques

L'économie de la commune est majoritairement marquée par l'agriculture, l'élevage, le commerce et l'artisanat. On y retrouve quelques unités de transformation des céréales.

Production agricole : l'agriculture est l'une des principales activités économiques de la commune mobilisant 70% de la population active. Les cultures produites sont le maïs, le sésame, le sorgho, le soja, le haricot, l'igname, l'arachide, le fonio, le voandzou, le manioc, etc. L'agriculture est peu modernisée et essentiellement de subsistance, centrée sur les cultures vivrières. Il faut noter qu'elle est confrontée à de multiples problèmes qui réduisent considérablement les rendements : pauvreté des sols, manque d'équipements agricoles, irrégularité des saisons due aux effets des changements climatiques, ignorance des techniques modernes de l'agriculture, difficulté d'accès aux intrants, difficulté d'accès au financement agricole, utilisation abusive des pesticides et les feux de brousses sauvages.

Production animale : l'élevage se pratique de façon traditionnelle dans la commune et est destiné à l'autoconsommation, à la commercialisation et aux cérémonies coutumières éventuelles. Le cheptel est constitué essentiellement de volailles, de caprins, d'ovins, de bovins, de porcins, etc... Il existe quelques élevages semi-modernes de volailles.

Production artisanale : l'activité artisanale est développée dans la commune pour répondre aux besoins locaux. Elle comprend une grande diversité de métiers notamment la couture, la menuiserie, la maçonnerie, la forge, la peinture, la mécanique, la coiffure, la soudure, la plomberie, le tissage, la vannerie, la tapisserie. Les acteurs de ce secteur produisent des biens et services destinés à répondre aux besoins des populations rurales.

Commerce : les activités commerciales de la commune sont centrées sur la vente des produits agricoles locaux. Il s'agit du maïs, le mil, le sésame, le sorgho, l'igname, les arachides et le haricot. On y vend aussi les produits artisanaux tels que les vêtements, les tissus, les pagnes tissés, les ustensiles de cuisine, les objets sculptés et les produits manufacturés.

Industries : la commune regorge quelques unités de production et de transformation des céréales telles que : Bodhy Food et CIDAP (Centre international de développement agropastoral).

1.3 Cartographie des aléas

La commune de Doufelgou 1 est confrontée à certains aléas qui représentent des risques de catastrophes pour les habitants et leurs biens ainsi qu'aux infrastructures socio collectives. Les aléas souvent rencontrés sont les inondations, vents violents, feux de végétation, incendies, conflits intercommunautaires, épidémies/épizooties/épiphyties, la sécheresse/crise alimentaire, etc.

Aléa 1 : inondations

Les inondations peuvent survenir pendant la saison des pluies. Leur intensité et leur localisation sont de plus en plus imprévisibles et cela entraîne les noyades, la destruction des infrastructures, le déplacement des populations, la propagation de maladies hydriques et la perte de récoltes et de bétail. Cet aléa impacte les secteurs de l'agriculture, du logement, des infrastructures et de santé dans tous les cantons avec une ampleur moyenne. En 2020, la commune a enregistré 154 sinistrés (Evaluations ANPC).

Aléa 2 : vents violents

Les vents violents, souvent associés aux orages, sont l'aléa climatique majeur très fréquent à Doufelgou 1. Les secteurs de l'agriculture, élevage, santé, énergie (hydroélectricité) et éducation sont les plus impactés avec la destruction de biens (toitures en tôle, hangars, et constructions fragiles), le déracinement des arbres, la destruction et la verse des cultures, et l'encombrement des routes. La commune a enregistré 169 sinistrés de 2020 à 2025, (Evaluations ANPC).

Aléa 3 : incendies

Ils sont caractérisés par leur pouvoir à s'étendre rapidement et leurs conséquences destructrices tant sur l'environnement dans lequel ils évoluent que sur les êtres vivants. Ce phénomène se produit dans Doufelgou 1 et a souvent pour causes des installations électriques défectueuses ou surchargées, des sources de chaleur encombrées, des mégots de cigarettes etc... Le stockage et la vente illicite des produits inflammables sont des facteurs augmentant les risques d'incendies.

Aléa 4 : feux de végétation

La commune enregistre chaque année des cas de feux de végétation occasionnant parfois d'importants dégâts. Ils sont surtout enregistrés pendant la saison sèche et sont dus aux feux de chasse, aux feux de régénération du couvert végétal, aux feux de brousse tardifs, aux feux criminels et au manque de pare feu. La commune a enregistré 36 sinistrés de 2020 à 2025, (Rapport ADD, ANPC).

Aléa 5 : conflits intercommunautaires

Les conflits intercommunautaires dans la commune sont récurrents. Les litiges fonciers, la contestation des limites territoriales et les problèmes entre les agriculteurs et les éleveurs sont les types de conflits enregistrés. Les chefs traditionnels et la commission domaniale de la mairie œuvrent pour rétablir le vivre ensemble en s'appuyant sur les lois et la coutume.

Aléa 6 : épidémies/ épizooties/épiphyties

La commune enregistre des séries de suspicions de maladies à potentiel épidémique telles que la rougeole, la varicelle, la paralysie flasque aigue (PFA), la dengue, le choléra, la diarrhée rouge, la pneumonie, la méningite, le syndrome grippal, l'infection respiratoire aiguë sévère (IRAS), la rage, la fièvre typhoïde, la coqueluche, le charbon humain et la fièvre jaune. Elle a également enregistré des cas de Corona Virus (COVID-19) depuis 2020. En effet, de 2020 à 2024, la commune a enregistré 35 cas confirmés de COVID 19 dont 3 décès, 73 cas de méningite, 35 cas de rougeole et 02 cas (décès) de rage humaine.

L'existence des épizooties de charbon bactérien, de peste porcine africaine et des petits ruminants, de pseudo-peste aviaire ainsi que des épiphyties de chenille légionnaire d'automne constitue un risque majeur pour la population.

Aléa 7 : sécheresse

La sécheresse est un phénomène naturel et temporaire caractérisée par des hauteurs de précipitations inférieures à la moyenne. Elle se manifeste dans la commune par le stress hydrique et l'élévation de la température. La fréquence et l'intensité des périodes de sécheresse sont variables avec une tendance à l'augmentation ces dernières années. Les conséquences de cet aléa sont essentiellement la baisse des rendements agricoles, le stress hydrique pour la population, le bétail et la faune, l'augmentation des maladies hydriques, la dégradation et désertification des sols. Les populations les plus impactées sont les agriculteurs et les éleveurs de tous les cantons.

Aléa 8 : Érosion des sols

L'érosion se manifeste par la perte de la couche supérieure du sol, riche en nutriments. C'est un phénomène permanent qui s'accélère à cause des pluies intenses et de la déforestation. Bien que de faible intensité, cet aléa engendre une perte de fertilité des sols, la baisse de la productivité agricole, les dommages aux infrastructures et aux habitations. Les communautés rurales constituées majoritairement d'agriculteurs sont les plus impactées.

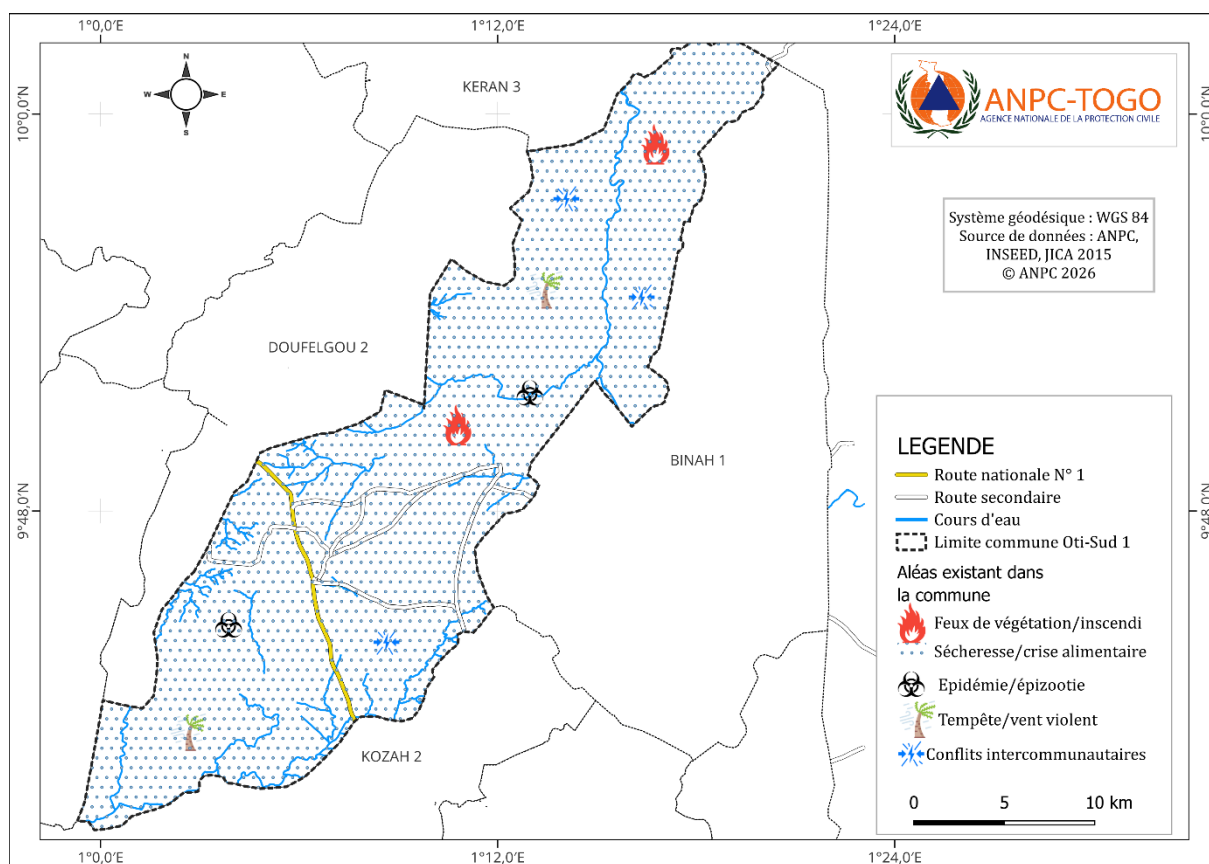


Figure 1 : Carte des aléas de la commune

2 HIÉRARCHISATION DES RISQUES

Selon les analyses de la cartographie des aléas, il apparaît que les aléas majeurs identifiés actuellement sont les suivants : tempêtes/vents violents, feux de végétation/incendies, conflits intercommunautaires, épidémies/ épizooties/épiphyties, érosion des sols et sécheresse/crise alimentaire.

La méthode d'hiérarchisation utilisée consiste à calculer dans un premier temps la sévérité de chaque aléa sur une période donnée (au moins 5 ans). Les aléas sont ensuite hiérarchisés sur la base de la valeur de leurs sévérités. La sévérité est obtenue par le produit de la valeur de la probabilité et celle de l'impact comme suit : $\text{Sévérité} = \text{Probabilité} \times \text{Impact}$.

La probabilité est estimée sur la base de la fréquence de survenue de l'aléa sur une échelle de 1 à 3 (1 étant la plus faible et 3 la plus forte).

L'impact est une estimation des pertes potentielles sur la population, les biens, les services, les moyens de subsistance et l'environnement exposés. La mesure de l'impact se fait sur la base de plusieurs indicateurs selon l'aléa considéré. Une note est affectée à chaque indicateur sur une échelle de 1 à 3 (1 étant la plus faible et 3 la plus forte). Les valeurs des indicateurs sont ensuite agrégées pour disposer de la valeur de l'impact.

Les résultats de la hiérarchisation des aléas se présentent dans le tableau (No1) ci-dessous.

Tableau 1 : Classement des aléas en fonction de leurs sévérités

Aléas	Probabilité de survenue	Impact	Sévérité	Rang
Tempêtes/Vents violents	3	3	9	1 ^{er}
Incendies/Feux de végétations	3	3	9	2 ^{eme}
Sècheresse/crise alimentaire	2	3	6	3 ^{eme}
Conflits Intercommunautaires	2	2	4	4 ^{eme}
Epidémies/Epizooties/Epiphyties	1	1	1	5 ^{eme}
Inondations	1	1	1	6 ^{eme}

A l'issue de la hiérarchisation, les quatre principales contingences retenues pour les vingt-quatre (24) prochains mois, se présentent dans l'ordre suivant : tempêtes/vents violents, feux de végétation/incendies, sécheresse/crise alimentaire et conflits intercommunautaires.

3 SCENARII ET CAS DE CONTINGENCE DES ALEAS RETENUS

3.1 Définition des scénarii

3.1.1 Contingence 1 : tempêtes/vents violents

Meilleur cas	De rares localités de la commune connaissent des tempêtes/vents violents qui occasionnent des dégâts matériels très négligeables.
Cas probable	Certaines localités de la commune connaissent des tempêtes/vents violents qui occasionnent certains dégâts tels que la destruction des habitations, des infrastructures socio-économiques, faisant des sans-abris, des blessés graves voire des pertes en vies humaines.
Pire cas	37 villages des 8 cantons de la commune sont touchés par des vents violents accompagnés ou non de pluies, ravageant tout sur leur passage et occasionnant d'énormes dégâts matériels et des pertes en vies humaines. Principalement, on note la perte des animaux, la destruction des maisons, des récoltes, des infrastructures socio-collectives et économiques. Sur le plan humain, on enregistre plus d'une soixantaine (60) de blessés graves, une dizaine (10) de morts et huit cents (800) sans-abris. Par ailleurs, on dénombre cent (100) déplacés dépourvus de tout et exposés aux risques d'épidémie et de famine. Amplitude : 60 % du territoire de la commune Localisation : tous les cantons de la commune

3.1.2 Contingence 2 : feux de végétation/incendies

Meilleur cas	Certaines localités de la commune connaissent des feux de végétation normaux et des incendies qui occasionnent des dégâts matériels très négligeables.
Cas probable	Plusieurs localités de la commune connaissent des feux de végétations et incendies qui occasionnent certains dégâts tels que la destruction des champs, des plantations, des récoltes, des infrastructures socio-collectives, des maisons d'habitation faisant quelques blessés.
Pire cas	58 villages des 8 cantons de la commune ont été touchés par les feux de végétations/incendies d'une violence sans précédent ravageant tout sur son passage et occasionnant d'énormes dégâts matériels et humains. Principalement on note la destruction des récoltes, champs, plantations, des stocks alimentaires, des infrastructures socio-économiques et collectives. Sur le plan humain, on enregistre plus de cent (100) blessés graves, cinq (05) morts et plusieurs centaines de sans-abris. Par ailleurs, on dénombre plus de mille (1000) déplacés dépourvus de tout et exposés aux risques d'épidémie, des maladies pulmonaires et à l'insécurité alimentaire. Amplitude : 60 % du territoire de la commune Localisation : Tout le territoire communal

3.1.3 Contingence 3 : sécheresse/crise alimentaire

Meilleur cas	Quelques localités de la commune connaissent des séquences sèches qui occasionnent des dégâts très négligeables sur les activités agro-sylvo-pastorales.
Cas probable	La majorité des localités de la commune connaissent une irrégularité des pluies et des poches de sécheresse, ce qui impacte la production agro-sylvo-pastorale, exposant la population à l'insécurité alimentaire.
Pire cas	Toutes les localités de la commune connaissent une irrégularité des pluies et des poches de sécheresse, ce qui occasionne une perte de 80% des récoltes chez tous les producteurs 15% pour les porcins , 25% pour les petits ruminants, 10% pour les bœufs -7% pour les volailles. En ce qui concerne la partie sylvopastorale on note 75% du couvert végétal desséché entraînant des difficultés de pâturage, exposant la population à l'insécurité alimentaire, aux difficultés d'approvisionnement en eau potable. Ceci entraîne les maladies liées à la carence alimentaire (la déshydratation, 35% de taux de morbidité infantile), des conflits entre éleveurs et agriculteurs avec des blessés graves, des pertes en vies humaines et des mouvements migratoires. Amplitude : 60 % du territoire de la commune Localisation : Tout le territoire communal.

3.1.4 Contingence 4 : conflits intercommunautaires

Meilleur cas	Les cantons de la commune connaissent des conflits bien gérés
Cas probable	Certains villages de la commune connaissent des intrusions des bouviers dans les champs des agriculteurs entraînant des altercations avec des conséquences mineures souvent réglés au niveau des chefferies, brigades de gendarmeries, la police et la justice avec l'appui de la municipalité.
Pire cas	Plusieurs villages de la commune connaissent une recrudescence de la destruction des champs. Un conflit généralisé éclate entre éleveurs et agriculteurs ; des dégâts majeurs ont été enregistrés : pertes en vies humaines (01 décès), 20 blessés, destruction des cultures (08ha), des récoltes (56t) et destruction du bétail (30 têtes), incendie des habitations (07), fuite des bouviers (20 personnes), déplacement de 200 ménages soit 1200 sinistrés, Amplitude : 60 % du territoire de la commune Localisation : tous les cantons de la commune.

3.2 Indicateurs et conséquences humanitaires potentielles

3.2.1 Cas de la contingence 1 : tempêtes/vents violents

Indicateurs	Conséquences humanitaires potentielles
Assombrissement de la nature en pleine journée, Grands nuages de poussière avec réduction de la visibilité, Tonnerre et éclairs, Variation brusque de la température ambiante, Vitesse élevée du vent	Dévastation des formations végétales Plusieurs personnes sans-abris, Destruction des infrastructures, Augmentation des cas de maladies respiratoires (méningite, asthme, pneumonie, etc.) Encombrement des axes routiers, Perturbation des réseaux électrique et téléphonique, Pollution d'eau et de l'air, Chute des arbres (baobab), Destruction de vivres et non vivres, Perte en vies humaines

3.2.2 Cas de la contingence 2 : feux de végétation/incendies

Indicateurs	Conséquences humanitaires potentielles
Feux de chasse Feux de récolte de miel sauvage Feux pastoraux de renouvellement de pâturage Feux d'aménagement du territoire Feux criminels Feux accidentels	Pertes économiques Pertes en vies humaines et animales Erosion de la diversité biologique Baisse de la production agricole et famine Ralentissement des activités économiques Destruction des habitations Disparition des espèces animales et végétales Destruction des infrastructures socio collectives

3.2.3 Cas de la contingence 3: sécheresse/crise alimentaire

Indicateurs	Conséquences humanitaires potentielles
Faible pluviométrie, forte température, irrégularité des pluies, flétrissement/jaunissement des cultures.	Tarissement des cours d'eau et des puits/forages, Assèchement de la végétation et des cultures, Perte de la biodiversité, faible productivité agricole, déplacement des populations, pollution d'eau, augmentation des cas de maladies diarrhéiques due à la consommation d'eaux polluées, augmentation des cas de maladies respiratoires et cutanées ; augmentation de la malnutrition, Augmentation des cas d'incendies/feux de végétation, augmentation des conflits sociaux, perturbation des activités socio-économiques

3.2.4 Cas de la contingence 4 : conflits intercommunautaires

Indicateurs	Conséquences humanitaires potentielles
Mésentente entre les éleveurs sédentarisés et les agriculteurs Recrudescence des intrusions des bouviers dans les champs Niveau de violence et de litige lié à l'accès aux ressources naturelles Niveau d'utilisation des ressources naturelles (pâturage, eau) Problème foncier	Destruction des cultures, des récoltes Destruction des habitations ; Blessés et pertes en vies humaines ; Destruction du bétail ; Incendie des habitations ; Fuite des bouviers Tensions latentes entre les communautés

4 CAPACITÉS DE RESILIENCE DE LA COMMUNE

4.1 Capacités des acteurs d'intervention

Le plan local de réduction des risques de catastrophes prend en compte les actions de résilience pour réduire substantiellement la vulnérabilité de la commune face aux risques majeurs. Ce plan renseigne sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de la municipalité en matière de RRC. Il décline les actions prioritaires notamment, la compréhension des risques de catastrophes, le renforcement de la gouvernance en RRC, l'investissement en RRC et le renforcement de l'état de préparation de la commune en cohérence avec les principaux aléas retenus.

Tableau 2 : Acteurs d'intervention d'urgence dans la commune

Acteurs	Localisation	Ressources humaines	Logistique	Rôle et responsabilités
Mairie	Niamtougou	Personnels (24) Maire, SG et Conseillers (10) Personnel technique (02)	01 VL, 02 motos tout terrain, 02 tricycles, petits outillages de travaux publics	Coordonner toutes les actions de prévention, préparation et de réponse aux situations d'urgence en collaboration avec les sectoriels (construction et entretien des ouvrages d'assainissement, gestion des déchets solides et boues de vidange, délivrance des permis de construire, acquisition/réquisition du matériel d'intervention, évaluations post-catastrophes, assistances humanitaires, etc.)
ANPC	Direction Régionale Nord (Kara)	Cadres (21)	01 VL, 03 motos tout terrain, stock de non vivres, pirogues, gilets de sauvetage, tentes, camion	Gérer les situations d'urgences et/ou de catastrophes (évaluations rapides post catastrophes et assistance humanitaire, IEC, etc.).
Solidarités	Direction préfectorale (Niamtougou)	DP, 02 Assistants sociaux	02 motos tout terrain,	Faire des évaluations rapides post catastrophes ; Fournir une assistance humanitaire et le soutien psychosocial ; Réaliser les IEC
Eau et assainissement (DRE, TdE)	TdE (Agence de Niamtougou, 1 agent de l'eau et assainissement (Niamtougou))	Agents formants (01)	Adduction TdE dans la Commune, 40 forages	Assurer l'approvisionnement en eau potable et l'accès aux ouvrages d'assainissement à la population Réaliser les IEC sur l'ingénierie sociale autour des points d'eau Faire la prévision des crues des cours d'eau Collecter les données hydrologiques pour le SAP
Santé	Tous les cantons	Personnel (),	11 formations sanitaires dont 01 CHP, 2 CMS, 1 CMA,	Assurer la prise en charge, la surveillance épidémiologique, le WASH et le PEV.

Acteurs	Localisation	Ressources humaines	Logistique	Rôle et responsabilités
			6 USP 1 centre de santé privé et 1 confessionnel, Stocks de produits de soin	Mettre à disposition des centres de santé pour servir de sites d'accueil
Education	Tous les quartiers	Enseignants (57 aux primaires, 77 aux CEG, 54 aux Lycées)	37 JEP, 56 EPP, 15 CEG, 07 Lycées, 04 Centres de formation professionnelle	Assurer l'éducation sur la RRC à travers l'intégration de la thématique dans les curricula scolaires Mettre à disposition les établissements scolaires pour servir de sites d'accueil
Transport (ANAMET)	1 station météo de l'aéroport de Niamtougou			Faire la prévision météorologique (saisonnière, mensuelle, hebdomadaire et journalière), la prévision agrométéorologique et la prévision climatique Collecter les données pour le SAP
Corps des sapeurs-pompiers (CSP)	Pompiers civils de l'ASECNA			Assurer le secours et sauvetage des populations et protéger leurs biens Gérer les incendies, feux de forêt et autres catastrophes etc.
FDS	Tous les cantons	2 compagnies de gendarmerie, 3 Brigades de gendarmerie 3 commissariats de Police (Niamtougou, Siou et aéroport), et 2 postes de police	Des moyens logistiques disponibles 1 VL, 03 motos	Assurer la sécurité des personnes et des biens Participer au secours d'urgence Renseigner les autorités locales
OTR	Niamtougou	1 Bureau des impôts	1 VL disponible	Collecter les taxes, impôts et les droits de douanes
Croix rouge togolaise (CRT)	Niamtougou Agbandé-Yaka	2 sections locales 60 volontaires	Kits de premiers secours	Faire la prévention des RC ;

Acteurs	Localisation	Ressources humaines	Logistique	Rôle et responsabilités
			Pas de moyens de transport	Assurer les premiers secours Collecter de données pour le SAP communautaire (Balises d'alerte) ; Faire la formation en premier secours ; mettre en place les équipes locales de réponse aux catastrophes (CDRT)
Organisation des scouts	Tous les cantons	1 Commissaire scout et 200 scouts dans le bureau et les troupes	Aucun	Contribuer à la gestion des situations d'urgences (logistique)
OSC	Niamtougou Siou, Baga Koka, Yaka Massedena	Responsables des ONG et Associations (20)	20 motos de terrain disponibles	Contribuer au renforcement de la résilience face aux RRC à travers les activités communautaires
Médias et Télécommunications	Niamtougou	Personnel : Radio Sama Fm (04) ATOP (1) MOOV (01) YAS (02)	Togocom, Moov Radios (1) ATOP (1)	Assurer la diffusion de l'information, sensibilisation, Communication pour le changement de comportement, Assurer la bonne couverture du réseau téléphonique et internet

4.2 Hypothèses de planification

4.2.1 Hypothèses de planification de la contingence 1 : Tempêtes/vents violents

Hypothèses de planification	Contraintes	Réponses
Les sinistrés sont accueillis et installés dans les familles hôtes et sites d'accueil.	Inexistence des sites d'accueil, refus et faible capacité d'accueil des familles ; insuffisance de moyens financiers et matériels.	Faire recours aux infrastructures socio collectives, sensibilisation des familles, construction des sites d'accueil, mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, du secteur privé, des ONG et de la diaspora).
Les blessés sont évacués à temps.	Insuffisance de moyens de déplacement/ difficulté d'accès de la zone/Insécurité.	Installation des postes de soins mobiles/aménagement des voies, Renforcement de la présence des FDS/Evacuation par voie aérienne/Mobilisation de la logistique des privés et OSC. Etendre les antennes de la croix rouge dans les villages Renforcement des capacités des membres de la croix rouge en premier secours à base communautaire
Les cas de malnutrition sont pris en charge	Indisponibilité des aliments spécialisés nutritifs Insuffisance des spécialistes en nutrition Insuffisance de moyens financiers.	Mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG, ANADEB, du Privé et de la diaspora). Renforcement des capacités du personnel soignant et les ASC. Disposition d'une réserve des aliments spécialisés nutritifs Mobilisation des médicaments antibiotiques
Les victimes surtout les plus vulnérables bénéficient d'une prise en charge psychosociale	Insuffisance des spécialistes	Recrutement et renforcement des compétences des psychologues et des assistants sociaux.
Les sinistrés sont assistés en vivres, non vivres et en eau potable.	Insuffisance de moyens financiers et matériels. Inexistence des magasins de stockage Insuffisance des vivres et non vivres sur le marché local Difficulté d'accès aux zones/Insécurité	Mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora) Construction des magasins de stockage Pré positionnement des vivres et non vivres Assistance par largage Aménagement des voies Renforcement de la présence des FDS
Les habitations et les infrastructures socio-collectives sont réhabilitées	Insuffisance de moyens financiers Insuffisance de main d'œuvre qualifiée Insuffisance de réserves administratives	Mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, du secteur privé, des ONG et de la diaspora). Renforcement des capacités des artisans du domaine de la construction sur les techniques de construction durable
Les enfants déplacés sont scolarisés.	Manque de salles de classes, du matériel didactique et insuffisance du personnel enseignant.	Mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG, ANADEB et de la diaspora); Installation des équipements des salles de classes mobiles et recrutement du personnel enseignant.

4.2.2 Hypothèses de planification de la contingence 2 : feux de végétation/ incendies

Hypothèses de planification	Contraintes	Réponses
L'expansion du feu est maîtrisée à temps	Insuffisance des moyens d'intervention rapide Insuffisance des services de secours Difficulté d'accès des zones de sinistres/Insécurité Insuffisance de pare-feu et feux précoces	Acquisition des moyens d'intervention et installation du système de sécurité incendie dans les établissements recevant du public et les installations à haut risque Renforcement du maillage territorial du CSP Renforcement de la présence des FDS Intervention par voie aérienne Réalisation des pare feux et les feux précoces Création des brigades dotées de moyens d'intervention rapide Mobilisation des ressources internes (les fonds FACT et les recettes de la commune) et externes (fonds des PTF, du secteur privé, des ONG et de la diaspora)
Les lieux de sinistre sont sécurisés par les FDS	Insuffisance de moyens roulants, financiers et humains	Renforcement des ressources humaines et matérielles Mobilisation des ressources internes (les fonds FACT et les recettes de la commune) et externes (fonds des PTF, du secteur privé, des ONG et de la diaspora)
Les personnes et les biens sont mis à l'abri du danger et reçoivent les soins adéquats	Insuffisance des moyens d'intervention rapide et du personnel Insuffisance des services de secours à proximité Difficulté d'accès aux zones de sinistres/Insécurité	Acquisition des moyens d'intervention rapide Renforcement du personnel d'intervention (FDS, ANPC, santé, croix rouge, action sociale...) Renforcement du maillage territorial du CSP Installation des postes de soins mobiles
Les blessés sont évacués à temps.	Insuffisance de moyens de déplacement/ difficulté d'accès de la zone/insécurité. Insuffisance du nombre d'ambulances médicalisées fonctionnelles	Installation des postes de soins mobiles/aménagement des voies, Renforcement de la présence des FDS/Evacuation par voie aérienne/Mobilisation de la logistique des privés et OSC. Acquisition des ambulances médicalisées et fonctionnelles

Hypothèses de planification	Contraintes	Réponses
Les ménages sinistrés/déplacés/sans abris sont assistés en vivres et non vivres	Insuffisance de moyens financiers et matériels. Inexistence des magasins de stockage Insuffisance des vivres et non vivres sur le marché local Difficulté d'accès des zones/Insécurité	Mobilisation des ressources internes (les fonds FACT et les recettes de la commune) et externes (fonds des PTF, des ONG, ANADEB et de la diaspora) Construction des magasins de stockage Pré positionnement des vivres et non vivres Assistance par largage Aménagement des voies Renforcement de la présence des FDS
Les sinistrés/déplacés/sans abris sont accueillis et installés dans les familles hôtes et sites d'accueil.	Inexistence des sites d'accueil, refus et faible capacité d'accueil des familles ; insuffisance de moyens financiers et matériels.	Faire recours aux infrastructures socio collectives (écoles, églises, mosquées, centre communautaire...), sensibilisation des familles ; aménagement des sites d'accueil ; mobilisation des ressources internes (les fonds FACT et les recettes de la commune) et externes (fonds des PTF, du secteur privé, des ONG, ANADEB et de la diaspora).
Les habitations et infrastructures socio-collectives sont réhabilitées	Insuffisance de moyens financiers Insuffisance de main d'œuvre qualifiée Insuffisance de réserves administratives	Mobilisation des ressources internes (les fonds FACT et les recettes de la commune) et externes (fonds des PTF, du secteur privé, des ONG et de la diaspora). Disposition des réserves administratives
Les victimes bénéficient d'une prise en charge psychosociale	Insuffisance des spécialistes	Recrutement et renforcement des compétences des psychologues et des assistants sociaux.
Les sinistrés/victimes bénéficient d'un appui pour la reprise de leurs activités	Insuffisance de moyens financiers et matériels	Mobilisation des ressources internes (les fonds FACT et les recettes de la commune) et externes (fonds des PTF, du secteur privé, des ONG, ANPC, action sociale et de la diaspora). Souscription des victimes aux programmes d'appui initiés par l'Etat (FNFI, etc.)
Les enfants déplacés sont scolarisés	Manque de salles de classes, du matériel didactique et insuffisance du personnel enseignant	Installation, équipement des salles de classes mobiles et recrutement du personnel enseignant (Ministère de l'éducation, fonds des PTF, des ONG, ANADEB et de la diaspora);

4.2.3 Hypothèses de planification de la contingence 3 : sécheresse/crise alimentaire

Hypothèses de planification	Contraintes	Réponses
L'approvisionnement en eau potable est assuré.	Insuffisance de moyens financiers, logistiques, difficulté d'accès aux zones sinistrées, insécurité, insuffisance de coordination	Définition des rôles de tous les acteurs impliqués (PCRRC) Mobilisation des ressources internes et externes (appel de fonds des PTF, des ONG et de la diaspora) ; Aménagement des voies et renforcement de la présence des FDS
Les ménages sous pression sont assistés en vivres, non vivres et en eau potable		
Des sites de pâturages et points d'eau sont aménagés	Insuffisance des moyens financiers et la non disponibilité des terres	Mobiliser des ressources et mettre à disposition des terres
Les enfants déplacés sont scolarisés	Insuffisance de salles de classes, du matériel didactique et du personnel enseignant	Installation, équipement des salles de classes mobiles et recrutement du personnel enseignant

4.2.4 Hypothèses de planification de la contingence 4 : conflits intercommunautaires

Hypothèses de planification	Contraintes	Réponses
Les déplacés sont accueillis et installés sur les sites d'accueil sécurisés.	Inexistence des sites d'accueil, risque d'insécurité sur les terrains publics, insuffisance de moyens financiers et matériels. Insuffisance du personnel des forces et de sécurité	Aménagement des sites d'accueil ; mobilisation des ressources internes et externes (de fonds des PTF, des ONG et de la diaspora) ; Renforcement de la présence des FDS.
Les blessés sont pris en charge à temps.	Insuffisance de moyens de déplacement/ difficulté d'accès aux zones /Insécurité.	Faire recours au matériel des FDS Renforcement des moyens roulants Evacuation par voie aérienne Installation des postes médicaux avancés Aménagement/ouverture des pistes d'évacuation

Hypothèses de planification	Contraintes	Réponses
		Renforcement de la présence des FDS.
Les déplacés sont assistés en vivres et non vivres et approvisionnés en eau potable.	Absence de vivres et non vivres ; Insuffisance de moyens financiers et matériels.	Mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora).
Les victimes sont assistées pour la réhabilitation des habitations	Insuffisance de capacité en matière d'évaluation des dommages Insuffisance de moyens financiers	Recourir à l'ANPC, Action sociale, CRT, Agriculture, etc. ... pour les évaluations rapides. Mobiliser les ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora).
Les enfants déplacés sont scolarisés.	Insuffisance de salles de classes, du matériel didactique et du personnel enseignant qualifié	Mobiliser les ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora); Installation, équipement des salles de classes mobiles et recrutement du personnel enseignant qualifié
Les agriculteurs et les éleveurs sont sensibilisés sur le vivre ensemble.	Manque de cohésion sociale et recrudescence des violences	Organiser des campagnes de sensibilisation sur la cohésion sociale et le vivre ensemble. Définir les zones de parcours des animaux Définir les zones de cultures

5 PLAN DE REPONSE

5.1 Plan de réponse de la Contingence 1 : Tempêtes/Vents violents

a. Déclaration de l'urgence	
L'urgence est déclarée par le Maire, sur la base des informations reçues des structures administratives et autorités locales.	
b. Objectifs (pour 500 ménages et infrastructures socio-collectives)	
- Assister les personnes affectées en vivres et biens non alimentaires ; - Prendre en charge les personnes affectées (sur les plans : médical, spirituel, psychologique et social) ; - Dégager les voies encombrées par les débris (arbres, habitations, etc.) ; - Aménager des voies alternatives - Rétablir les infrastructures socio-collectives et les habitations détruites ; - Renforcer les moyens de subsistance des personnes affectées.	
c. Coordination	
Acteurs	Activités
Maire	Assurer la coordination de la préparation, de la réponse et du relèvement
d. Mise en œuvre	
Acteurs	Activités
ANPC, CSP, FDS, Agriculture, Santé, Solidarités, Environnement, Mairie, CDB, eau et assainissement, Système des Nations Unies, Organisations religieuses, Aéroport de Niamtougou OSC et la CRT, ANADEB, FNFI, IMF.	-Assurer le secours et sauvetage, -Collecter, analyser et diffuser les données, -Mobiliser les ressources, -Distribuer les vivres et les biens non alimentaires, les intrants agricoles et les médicaments, -Intensifier la communication sur les bonnes pratiques alimentaires, d'hygiène et d'assainissement auprès des populations affectées, -Sensibiliser les populations sur les mesures préventives aux urgences ; - Prendre en charge les personnes affectées sur le plan médical et psychosocial, -Sécuriser et protéger les personnes affectées. Appuyer financièrement le relèvement des personnes affectées
e. EVALUATION	
Acteurs	Activités
Mairie, ANPC, FDS, Solidarités, Santé, Agriculture, Eau et Assainissement, Travaux publics/Pistes rurales, CRT, OSC, Organisations religieuses ...	Evaluer l'ampleur des dégâts, pertes et besoins d'assistance.
f. Les ressources disponibles	
Ressources humaines	
Toutes les catégories d'agents de l'Etat, des OSC et du secteur privé.	
Ressources Matérielles	
- Logistique de la mairie - Logistique de la gendarmerie et de la police - Logistique des Sapeurs-pompiers et ANPC - Logistique des différentes Directions Régionales - Logistique des communautés à la base, des OSC et des privés	Moyens à disponibiliser avec le concours des différentes autorités communales et les différents responsables de services.

g. Ressources financières		
Ressources financières internes		
Ressources de l’Etat, mairie, des OSC et des Privés, IMF de la commune	Créer un fonds d’aide aux urgences	
h. Ressources externes		
Fonds des partenaires internationaux et de la diaspora	Organiser des tables rondes de mobilisation des fonds pour les urgences	
i. Responsabilités de l’évaluation de la contingence		
Types requis d’évaluation rapide des besoins	Partenaires /Participants	Rapportage
Evaluation rapide des besoins à partir du constat des dégâts. (48 heures)	Directions Préfectorales, FDS, CRT, SNU intervenant dans la région, ANPC, élus locaux et l’administration communale, OSC, etc...	Maire
Monitoring	Directions Préfectorales, les communes, ANPC, CRT, SNU, OSC, etc.	Maire

5.2 Plan de réponse de la Contingence 2 : feux de végétation/ incendie

a. Déclaration de l'urgence	
L'urgence est déclarée par le Maire, sur la base des informations reçues des structures administratives et autorités locales.	
b. Objectifs (pour 500 ménages et infrastructures socio-collectives)	
- Assister les personnes affectées en vivres et biens non alimentaires ; - Prendre en charge les personnes affectées (sur les plans : médical, spirituel, psychologique et social); - Réhabiliter les infrastructures socio-collectives et les habitations détruites ; - Aménager les voies d'accès alternatives ; - Renforcer les moyens de subsistance des personnes affectées.	
c. Coordination	
Acteurs	Activités
Maire	Assurer la coordination de la préparation, de la réponse et de relèvement
d. Mise en œuvre	
Acteurs	Activités
ANPC, CSP, FDS Directions préfectorales de l'agriculture, de la santé, Solidarités, Environnement, mairie, Chefferie traditionnelle, Organisations religieuses, Aéroport de Niamtougou CDB, SNU, ONG/OSC.	-Assurer le secours et sauvetage ; -Collecter, analyser et diffuser les données ; -Mobiliser les ressources pour assistance aux personnes affectées ; -Distribuer les vivres et non vivres, les intrants agricoles et les médicaments ; -Intensifier la communication sur les bonnes pratiques alimentaires, d'hygiène et d'assainissement auprès des populations affectées et des familles d'accueil ;

	-Sensibiliser les populations sur la cohésion sociale et les bonnes pratiques avant, pendant et après le sinistre ; - Prendre en charge les personnes affectées (sur les plans : médical, psychologique et social); -Sécuriser et protéger les personnes affectées et leurs biens.	
e. EVALUATION		
Acteurs	Activités	
Mairie, ANPC, CSP, FDS, Solidarités, Santé, agriculture, environnement, eau et assainissement, travaux publics/Pistes rurales, CRT, OSC, Organisations religieuses...	Evaluer l’ampleur des dégâts, pertes et besoins d’assistance.	
f. Les ressources disponibles		
Ressources humaines		
Toutes les catégories d’agents de l’Etat, des OSC et du secteur privé.		
Ressources Matérielles		
• Logistique de la mairie • Logistique de la gendarmerie et de la police • Logistique des Sapeurs-pompiers et ANPC • Logistique des différentes directions préfectorales. • Logistique des communautés à la base, des OSC et des privés	Moyens à disponibiliser avec le concours des différentes autorités communales et les différents responsables de services.	
g. Ressources financières		
Ressources financières internes		
Ressources de l’Etat, mairie, des OSC et des Privés, IMF de la commune	- créer un fonds d’aide aux urgences	
h. Ressources externes		
Fonds des partenaires internationaux et de la diaspora,	Organiser des tables rondes de mobilisation des fonds pour les urgences	
i. Responsabilités de l’évaluation de la contingence		
Types requis d’évaluation rapide des besoins	Partenaires /Participants	Rapportage
Evaluation rapide des besoins à partir du constat des dégâts. (24 heures)	Commune, ANPC, FDS, Action sociale, Agriculture, CRT, SNU intervenant dans la commune, OSC, etc.	Maire ANAMET
Monitoring	Commune, ANPC, Action sociale, DP, ANAMET, Croix-Rouge, SNU, OSC, etc.	Maire

5.3 Plan de réponse de la Contingence 3 : sécheresse/crise alimentaire

a. Déclaration de l'urgence	
L'urgence est déclarée par le Maire sur la base des informations du Cadre harmonisé.	
b. Objectifs (pour 200 ménages)	
- Assister les personnes affectées en vivres et non vivres, - Assurer la prise en charge psychosociale des personnes affectées, - Renforcer les moyens de production des personnes affectées, - Approvisionner les zones sinistrées en eau.	
c. Coordination	
Acteurs	Activités
Maire	Assurer la coordination de la préparation, de la réponse et du relèvement
d. Mise en œuvre	
Acteurs	Activités
Mairie, ANPC, Directions préfectorales de l'agriculture, de la santé, Solidarités, Environnement, Coordination programme African. Risk Capacity (ARC)- Togo, CRT, CDB, ONG.	- Collecter, analyser et diffuser les données, Mobiliser les ressources pour assistance aux personnes affectées Distribuer les intrants agricoles (semences à cycle court et engrais) pour la reprise de la campagne suivante. Distribuer les intrants maraichers et aménager les points d'eau pour des cultures de contre saison. Négocier un moratoire auprès des IMF pour le remboursement des crédits de la campagne passé. Renforcer les capacités des services de l'agriculture pour accentuer la sensibilisation contre les effets néfastes des changements climatiques. Doter les éleveurs des noyaux reproducteurs à cycle court résistants aux intempéries. Agri –PME (portemonnaie électronique) pour la campagne. Sensibiliser les populations affectées sur les bonnes pratiques alimentaires, d'hygiène et d'assainissement, Promouvoir une agriculture résiliente à la sécheresse, Renforcer les moyens de production des personnes affectées, Approvisionner les zones sinistrées en eau.
e. EVALUATION	
Acteurs	Activités
Mairie, ANPC, Action Sociale, Santé, agriculture, WASH, Environnement, les PTF et CRT.	Evaluer l'ampleur des dégâts, pertes et besoins d'assistance.
f. Les ressources disponibles	
Ressources humaines	
Toutes les catégories d'agents de l'Etat, des OSC et du secteur privé.	
Ressources Matérielles	
- Logistique de la mairie - Logistique de la gendarmerie et de la police - Logistique des Sapeurs-pompiers et ANPC - Logistique des différentes Directions Régionales. - Logistique des communautés à la base, des OSC et des privés	Moyens à disponibiliser avec le concours des différentes autorités communales et les différents Responsables de Services.
g. Ressources financières	
Ressources financières internes	

Ressources de l'Etat, mairie, des OSC et des Privés	créer un fonds d'aide aux urgences	
h. Ressources externes		
Fonds des partenaires internationaux et de la diaspora		
i. Responsabilités de l'évaluation de la contingence		
Types requis d'évaluation rapide des besoins	Partenaires /Participants	Rapportage
Evaluation rapide des besoins à partir du constat des dégâts. (48 heures)	Directions Régionales, CRT, IB Bank présentes dans la région, élus locaux et l'administration communale, IMF, OSC, etc.	Maire
Monitoring	Directions régionales, les communes, CRT, IB Bank, OSC, etc.	Maire

5.4 Plan de réponse de la Contingence 4 : Conflits intercommunautaires

a. Déclaration de l'urgence	
L'urgence est déclarée par le Maire, sur la base des informations sécuritaires et locales.	
b. Objectifs pour 200 ménages	
• Prendre en charge (médicale, psychologique et sociale) les personnes affectées ; • Rétablir les infrastructures socio-collectives et les habitations détruites ; • Assister les personnes affectées en vivres et non vivres ; • Renforcer les moyens de subsistance des personnes affectées ; • Sensibiliser les agriculteurs et éleveurs sur la cohésion sociale et le vivre ensemble.	
c. Coordination	
Acteurs	Activités
Mairie et FDS	Assurer la coordination de la préparation, de règlement du conflit et du relèvement.
d. Mise en œuvre	
Acteurs	Activités
Mairie, FDS, ANPC, CSP, Directions préfectorales de l'agriculture, de la santé, Solidarités, Environnement, CDB, les PTF, OSC et la CRT.	-Assurer le secours et sauvetage, -Mobiliser les ressources pour assistance aux personnes affectées ; -Distribuer les vivres et les non vivres ; -Collecter, analyser et diffuser les données, -Intensifier la communication sur la cohésion sociale et le vivre ensemble ; - Prendre en charge les personnes affectées sur le plan médical et psychosocial ; -Sécuriser et protéger les personnes affectées. -Construire et réhabiliter les abris
e. Evaluation	

Acteurs		Activités	
Acteurs de la plateforme communale RRC.		Evaluer l’ampleur des dégâts, pertes et besoins d’assistance.	
f. Les ressources disponibles			
Ressources humaines			
Toutes les catégories d’agents de l’Etat, des OSC et du secteur privé.			
Ressources Matérielles			
• Logistique de la mairie • Logistique de l’ANPC ; • Logistique de la gendarmerie et de la police • Logistique des Sapeurs-pompiers • Logistique des différentes Directions préfectorales, • Logistique des CDB, des OSC et des privés		• Moyens à disponibiliser avec le concours des différentes autorités communales et les différents responsables de services.	
g. Ressources financières			
Ressources financières internes			
Fonds du gouvernement, de la Commune, des OSC et des Privés		Créer un fonds d’aide aux urgences	
h. Ressources externes			
Appel de fonds des partenaires internationaux et de la diaspora		Organiser des réunions de crise et d’appel de fonds	
i. Responsabilités de l’évaluation de la contingence			
Types requis d’évaluation rapide des besoins		Partenaires /Participants	Rapportage (Qui ?)
Evaluation rapide des besoins à partir du constat des dégâts. (48 heures)		Directions préfectorales, CRT, PTF présents dans la préfecture, les élus locaux et l’administration communale, les OSC, etc.	Maire, FDS, ANPC
Monitoring		Mairie, FDS, directions préfectorales, les communes sœurs, CRT, PTF, OSC, etc.	Maire, FDS, ANPC

6 BUDGET DU PLAN COMMUNAL DE CONTINGENCE

Le Budget ci-dessous est un récapitulatif des budgets sectoriels pour la réponse aux quatre contingences retenues à savoir, tempêtes/vents violents, feux de végétation/incendies, sécheresse/crise alimentaire et conflits intercommunautaires.

N	Intitulés	Tempêtes/vents violents	Feux de végétation/incendies	Sécheresse/crise alimentaire	Conflits intercommunautaires	TOTAL
1	Préparation	109 500 000	31 200 000	10 300 000	6 400 000	157 400 000
2	Réponse	19 100 000	24 000 000	22 500 000	7 200 000	72 800 000
3	Relèvement	-	-	27 000 000	23 100 000	50 100 000
4	Coordination	6 430 000	2 760 000	2 990 000	1 835 000	14 015 000
TOTAL		135 030 000	57 960 000	62 790 000	38 535 000	294 315 000

Le coût total du Plan de Contingence 2026-2028 de la commune Doufelgou 1 s'élève à **Deux cent quatre-vingt-quatorze millions trois cent quinze mille (294 315 000) FCFA**.

7 COORDINATION ET GESTION DES URGENCES

Le maire est responsable de la mise en œuvre du plan communal de contingence en collaboration avec les acteurs de la plateforme locale RRC avec l'appui technique des antennes de l'ANPC. Celui-ci est responsable de son déclenchement, de la conduite et de l'arrêt des opérations pour les situations d'urgence et de catastrophes limitées dans le périmètre communal.

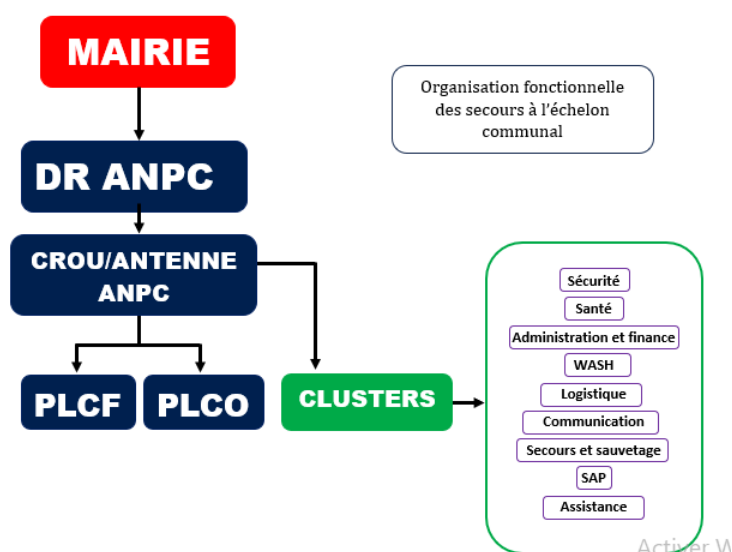


Figure 2 : Schéma de la coordination

Conclusion

Le profil humanitaire de la commune présente des aléas d'ordre naturel et anthropique à savoir les inondations, vents violents, feux de végétation, incendies, conflits intercommunautaires, épidémies/épizooties/épiphyties, érosion des sols et la sécheresse/crise alimentaire, etc. L'analyse des données desdits aléas collectées auprès des acteurs de la plateforme locale a permis de retenir les aléas majeurs objet du présent plan.

L'atelier d'élaboration du PCC a retenu sur la base de la grille d'analyse quatre aléas qui sont apparus comme les plus récurrents et les plus sévères dans le contexte de la commune. Des études thématiques minutieuses sur ces contingences ont permis d'en faire des scénarii et de proposer des plans de réponse appropriés et budgétisés pour les vingt-quatre (24) prochains mois. Ce plan de contingence a été élaboré de façon participative par les acteurs de la plateforme communale RRC. Il reste un outil d'orientation, d'aide à la prise de décision et de plaidoyer.

Vu l'ampleur des actions et des ressources à mobiliser, sa mise en œuvre nécessite l'implication et les efforts de tous (autorités administratives, autorités traditionnelles et coutumières, services techniques préfectoraux, Organisations de la Société Civile, médias, Comités de Développement à la Base, etc.). A cet effet, il convient pour son appropriation, d'en faire une large diffusion à travers les canaux les plus appropriés de la commune. Ce plan est dynamique et peut être actualisé suivant l'évolution de la situation humanitaire de la commune.

Annexes

Annexe 1 : Glossaire

Aléa : un aléa est un phénomène naturel ou provoqué par l'homme, qui peut causer des dommages physiques, des pertes économiques, ou menacer la vie humaine et le bien-être, s'il se produit dans une région habitée par l'homme, une zone agricole ou industrielle.

Catastrophe : Evénements, ou succession d'événements, qui crée des victimes et provoque des dommages et/ou des pertes dans les biens, l'infrastructure, les services vitaux et les moyens de subsistance, à un degré qui dépasse les capacités normales des communautés de faire face sans assistance extérieure.

Assistance humanitaire : consiste en la fourniture de denrées alimentaires, de vêtements, d'abris, de médicaments, de soins médicaux et de toute autre aide similaire, indispensable à la survie des populations et propre à alléger la souffrance des victimes.

Evaluation des aléas ("analyse" des aléas) : Processus par lequel on estime, pour une zone définie, les probabilités d'occurrence d'un phénomène potentiellement destructeur, d'une magnitude donnée, dans un laps de temps spécifié. L'évaluation des aléas implique l'analyse de témoignages historiques formels ou informels, et une interprétation qualifiée des cartes topographiques existantes, géologiques, géomorphologiques, hydrologiques, et de celles montrant l'usage du sol.

Évaluation des risques (analyse des risques) : Processus par lequel sont déterminées la nature et l'amplitude des pertes (dus à une catastrophe) qui peuvent être anticipées dans une région particulière et dans un laps de temps spécifié. Une évaluation des risques implique une analyse et une combinaison des données théoriques et des données empiriques sur les points suivants : les probabilités de réalisation d'aléas de catastrophes connues, de forces ou d'intensités données, pour chaque région ("carte des aléas"); les pertes (aussi bien physiques que fonctionnelles) attendues de l'impact de chaque menace de catastrophe potentielle, pour chaque élément menacé, dans chaque zone ("analyse de la vulnérabilité" et "estimation des pertes attendues").

Résilience : Aptitude d'un individu, d'une communauté, ... à se construire et à vivre de manière satisfaisante en dépit de circonstances traumatiques.

Risque : Pour des raisons pratiques, le risque est défini comme les pertes attendues (pertes de vies, blessures, dommages à la propriété, grave perturbation des activités économiques) causées par un phénomène particulier. Le risque est fonction de la probabilité d'occurrence particulière des aléas et des pertes que chacun d'eux va causer.

Vulnérabilité : Degré auquel une communauté, une structure, un service ou une région géographique vont vraisemblablement souffrir des dommages ou de graves perturbations sous l'impact d'une catastrophe menaçante particulière, dommages dus à leur nature, à leur type de construction, et à leur proximité d'une zone dangereuse ou d'une région favorable aux catastrophes.

Annexe 2 : Budget détaillé du plan de réponse aux tempêtes/vents violents

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
I	ACTIVITES DE PREPARATION					
1.1	Acquisition de Tronçonneuse à bois à LOME	Scieur tronçonneur, moyens financiers, véhicule, un chauffeur, le carburant	Un chauffeur, un tronçonneur, le véhicule	Moyen financier, carburant	1 300 000	
1.2	Organisation des séances d'IEC sur les vents violents (sensibilisations de masse, émission radio, spot publicitaires...) 8 émissions radio + confection de 3 spots + diffusion des spots + sensibilisation dans les cantons	Chaine radio, journalistes, églises, mosquées, marchés, sonorisation, chaises, salles, spots et affiches publicitaires, moyens financiers	Chaine de radio, églises, mosquées, marchés, journalistes, sonorisation, salles, chaises, appâtâmes	Spot et affiches publicitaires, ressources financières	500 000	
1.3	Sensibilisation à l'entretien des toits des édifices	Gong, radio, journalistes, églises, mosquées, marchés spots et affiches publicitaires, ressources	Ressource humaine, gongs, journalistes, radio, églises, mosquées, marchés	Spot et affiches publicitaires, ressources	1 500 000	

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
		humaines qualifiées et ressources financière		financière s		
1.4	Diffusion des informations météo relatives aux vents violents	Information météo, radio, gons, ressources humaines, ressources financières, plateformes d'échanges d'informations	Radio, gons, ressources humaines, plateformes d'échanges d'informations	Informations météo, moyens financiers	5 000 000	
1.5	Achat/acquisition de médicaments, produits, matériels et équipements de désinfection (pulvérisateur, EPI, etc.)	Médicaments, produits et matériel de désinfection, EPI, personnel soignant, véhicule, carburant, chauffeur, technicien d'hygiène et assainissement	Véhicule, carburant, chauffeur, technicien d'hygiène et assainissement, personnel soignant	Moyens financiers	5 000 000	
1.6	Pré positionnement des médicaments de prise en charge des blessés, produits, matériels et équipements de désinfection à la DPS	Véhicule, carburant, chauffeur, magasin de stockage, FDS, un agent de santé, moyens financiers	Véhicule, carburant, chauffeur, magasin de stockage, FDS, un agent de santé	Moyens financiers	1 500 000	

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
1.7	Renforcement des capacités des agents de santé, de la croix rouge et du CSP sur les urgences sanitaires (formation de 250 agents)	Formateurs, sonorisation, chaises, salles, matériels didactiques de formation, moyens financiers, vidéos projecteurs, ordinateurs portables, manuels des participants et manuels de formateurs	Formateurs, sonorisation, chaises, salles, matériels didactiques de formation, vidéos projecteurs, ordinateurs portables, manuels des participants et manuels de formateurs	Moyens financiers	1 500 000	
1.8	Organiser des réunions de la plateforme Communale de RRC	Salles, sonorisation, chaises, vidéos projecteurs, moyens financiers, ordinateurs portables,	Salles, sonorisation, chaises, vidéos projecteurs,	Moyens financiers	3 000 000	
1.9	Achat/acquisition des vivres et non vivres	Véhicule, carburant, chauffeur, techniciens ou acteurs des structures: , moyens financiers	Véhicule, carburant, chauffeur, techniciens	Moyens financiers	20 000 000	
1.10	Pré positionnement des vivres et non vivres	Véhicule, carburant, chauffeur, magasin de	Véhicule, carburant, chauffeur, magasin de	Moyens financiers ,	5 000 000	

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
		stockage, FDS, action sociale, ANPC,	stockage, FDS, action sociale, ANPC,			
1.11	Acquisition des kits d'hygiène (brosse à dent, pâte dentifrice, lingettes et serviettes hygiéniques, savon, javel, masques...)	Véhicule, carburant, chauffeur, moyens financiers, technicien de l'hygiène et assainissement	Véhicule, carburant, chauffeur, technicien de l'hygiène et assainissement,	Moyens financiers	8 000 000	
1.12	Acquisition de matériel d'intervention	Chauffeur, tente familiales, bâches, lampe torches, moyens financiers, Ressources humaines	chauffeur, Ressources humaines	Lampe torches, moyens financiers, tente familiales, bâches	1 500 000	
1.13	Pré positionnement du matériel d'intervention (tentes, bâches à eau, bladers, EPI...)	Véhicule tout terrain, carburant, chauffeur, magasin de stockage, moyens financiers,	Véhicule tout terrain, carburant, chauffeur, magasin de stockage,	Moyens financiers	2 000 000	
Sous-Total I					55 800 000	

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
II	ACTIVITES DE REPONSE					
2.1	Prise en charge médicale des sinistrés	Médicaments, produits et matériel de désinfection, EPI, personnel soignant, véhicule, carburant, chauffeur, technicien d'hygiène et assainissement, trousse de premier secours, moyens financiers etc...	Médicaments, produits et matériel de désinfection, EPI, personnel soignant, véhicule, carburant, chauffeur, technicien d'hygiène et assainissement, trousse de premier secours	Moyens financiers	1 000 000	
2.2	Communication et relais d'informations sur le sinistre	Radio, journalistes, gons, moyens financiers, ressources humaines en communication, réseaux sociaux, autorités religieuses et traditionnelles, action sociale,	Radio, journalistes, gons, ressources humaines en communication, réseaux sociaux, autorités religieuses et traditionnelles, action sociale	Moyens financiers ,	2 000 000	
2.3	Installation des sinistrés dans les familles d'accueil	Dispositif de lavage des mains mobile, ressources	Dispositif de lavage des mains, action sociale; osc...	PM		

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
		humaines (action sociale, OSC...) moyens financiers				
2.4	Dotation des vivres et non vivres	Tente familiales, bâches, kits WASH, matériel alimentaire d'urgence, , moyens financiers	Tente familiales, bâches, kits WASH, matériel alimentaire d'urgence,	Moyens financiers	1 000 000	
2.5	Distribution des comprimés de chlore	Comprimés, personnel de santé, moyens financiers	Comprimés, personnel de santé,	Moyens financier	800 000	
2.6	Prise en charge psychologique des victimes	Psychologues, autorités religieuses, OSC, moyens financiers	Psychologues, autorités religieuses, OSC	PM	-	
2.7	Prise en charge des cas de malnutrition	Farine enrichie, aliments spécialisés nutritifs, médicaments, spécialiste en nutrition, assistant social, moyens financiers	Aliments spécialisés nutritifs, médicaments, spécialiste en nutrition, assistant social	PM	-	

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
2.8	Scolarisation des enfants déplacés	Fournitures scolaires, salles de classes, enseignants, assistant social, ANADEB, les inspections de l'enseignement, la chefferie traditionnelle et autorités religieuses, moyens financiers	Fournitures scolaires, salles de classes, enseignants, assistant social, ANADEB, les inspections de l'enseignement, la chefferie traditionnelle et autorités religieuses	Moyens financiers	800 000	
Sous-Total II					5 600 000	
III	ACTIVITES DE RELEVEMENT					
3.1	Réhabilitation des lieux sinistrés (maisons, infrastructures socio-collectives...)	Main d'œuvre et ressources humaines (maçons, électriciens, menuisiers, assainissement...), matériel de construction (ciment, bois, sable, tôles...), chambre des métiers préfectorale, moyens financiers	Main d'œuvre et ressources humaines, matériel de construction chambre des métiers préfectorale,	PM	-	

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
3.2	Activité de reboisement	Plants, espace de mis en terre des plants, ressources matériel et financières	Plants, espace de mis en terre des plants, ressources matériel	Ressources financières	PM	
3.3	Appui aux ménages sinistrés pour la relance des AGR	Moyens financiers, formation sur les AGR, formation sur la création et la gestion des coopératives ou groupes de tontines, orientation des femmes vers les IMF	Formation sur les AGR, formation sur la création et la gestion des coopératives ou groupes de tontines, IMF	PM	-	
Sous-Total III					-	
TOTAL					61 400 000	
Coordination (5%)					3 070 000	
TOTAL GENERAL					64 470 000	

Annexe 3 : Budget détaillé du plan de réponse aux feux de végétation/ incendies

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
I	ACTIVITES DE PREPARATION					
1.1	Renforcement des capacités techniques des acteurs locaux sur la gestion des risques d'incendie/feux de végétation (CDB, CRT, CSP, membre de la Plateforme de RRC...)	Salle de formation, matériel didactique, chaise, sonorisation, ressources humaines (formateurs), moyens financiers	Salle de formation, matériel didactique, chaise, sonorisation, ressources humaines (formateurs)	Moyens financiers	2 500 000	
1.2	Organisation des séances d'IEC sur les feux de végétations incendies (sensibilisations de masse, émission radio, spot publicitaires...) 8 émissions radio + confection de 3 spots + diffusion des spots + sensibilisation dans les cantons	Chaine radio, journalistes, églises, mosquées, marchés, sonorisation, chaises, salles, spots et affiches publicitaires, moyens financiers	Chaine de radio, églises, mosquées, marchés, journalistes, sonorisation, salles, chaises, appâtâmes	Spot et affiches publicitaires, ressources financières	500 000	
1.3	Sensibilisation à entretien/aménagement des parcelles	Gong, radio, journalistes, églises, mosquées, marchés spots et affiches publicitaires, ressources humaines qualifiées et ressources financières	Ressource humaine, gongs, journalistes, radio, églises, mosquées, marchés	Spot et affiches publicitaire, ressources financières	3 000 000	

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
1.4	Achat/acquisition de médicaments, produits, matériels et équipements de désinfection (pulvérisateur, EPI, etc.)	Médicaments, produits et matériel de désinfection, EPI, personnel soignant, CSP, véhicule, carburant, chauffeur, technicien d'hygiène et assainissement	Véhicule, carburant, chauffeur, technicien d'hygiène et assainissement, personnel soignant; CSP	Moyens financiers	5 000 000	
1.5	Pré positionnement des médicaments de prise en charge des brûlés, produits, matériels et équipements de désinfection à la DPS	Véhicule, carburant, chauffeur, magasin de stockage, FDS, un agent de santé, moyens financiers	Véhicule, carburant, chauffeur, magasin de stockage, FDS, un agent de santé	Moyens financiers	200 000	
1.6	Renforcement des capacités des agents de santé et de la croix rouge sur les urgences sanitaires (formation de 150 agents)	Formateurs, sonorisation, chaises, salles, matériels didactiques de formation, moyens financiers, vidéos projecteurs, ordinateurs portables, manuels des participants et manuels de formateurs	Formateurs, sonorisation, chaises, salles, matériels didactiques de formation, vidéos projecteurs,	PM	-	

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
1.7	Organiser des réunions de la plateforme Communale de RRC	Sales, sonorisation, chaises, vidéos projecteurs, moyens financiers,	Sales, sonorisation, chaises, vidéos projecteurs,	PM	-	
1.8	Achat/acquisition des vivres	Véhicule, carburant, chauffeur, techniciens ou acteurs des structures, kits alimentaires, moyens financiers	Véhicule, carburant, chauffeur, techniciens ou acteurs des structures,	Kits alimentaires, moyens financiers	5 000 000	
1.9	Pré positionnement des non vivres	Véhicule, carburant, chauffeur, magasin de stockage, moyens financiers, , fournitures scolaires, kits d'hygiène (brosse à dent, pâte dentifrice, lingettes et serviettes hygiéniques, savon, javel, masques...)	Véhicule, carburant, chauffeur, magasin de stockage, fournitures scolaires, kits d'hygiène (brosse à dent, pâte dentifrice, lingettes et serviettes hygiéniques, savon, javel, masques...)	Moyens financiers,	1 000 000	

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
1.10	Identification et évaluation des familles d'accueil	Radio, gons, moyens financiers, ressources humaines (action sociale, eau hygiène et assainissement, mairie, la chefferie traditionnelle et religieuses, CDB, agents de santé, OSC...), questionnaire d'identification des familles	Radio, gons, ressources humaines (action sociale, eau hygiène et assainissement, mairie, la chefferie traditionnelle et CDB, agents de santé, OSC...), questionnaire d'identification des familles	PM	-	
1.11	Acquisition de matériel d'intervention	Tente familiales, bâches, lampe torches, groupes électrogènes, moyens financiers, Ressources humaines	Tente familiales, bâches, lampe torches, groupes électrogènes, Ressources humaines	PM	-	
1.12	Pré positionnement du matériel d'intervention	Magasin de stockage, Ressources humaines, tentes, EPI...	Magasin de stockage, Ressources humaines, tentes, EPI...	PM	-	

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
1.13	Installation des systèmes de sécurité incendie dans les établissements recevant du public et les installations à risques particuliers	Instituteurs, détecteurs de fumées, EPI, ressources humaines qualifiées, moyens financiers	Instituteurs, détecteurs de fumées, EPI, ressources humaines qualifiées	PM	-	
1.14	Elaboration des plans de prévention et de sûreté; des plans d'évacuation rapide	Ressources humaines (experts, techniciens..) véhicules, carburants, chauffeur, moyens matériel, moyens financiers	Ressources humaines (experts, techniciens..) véhicules, carburants, chauffeur,	Moyens financiers	2 000 000	
1.15	Acquisition des kits d'hygiène et de dignité (brosses à dent, pâte dentifrice, lingettes et serviettes hygiéniques ...)	Moyens matériel, moyens financiers, ressources humaines	Moyens matériel, ressources humaines	PM	-	
Sous-Total I					19 200 000	
II	ACTIVITES DE REPONSE					
2.1	Maitrise de l'expansion du feu	PM	PM	PM	-	
2.3	Secours et sauvetage des personnes et des biens	Ressources humaines (CSP, ANPC, CRT, Santé, FDS...) véhicules, carburants, chauffeur, moyens matériel, moyens financiers	Ressources humaines (CSP, ANPC, CRT, Santé, FDS...) véhicules, carburants, chauffeur, moyens matériels,	PM	-	

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
2.4	Prise en charge des victimes (médicale, psychosociale, religieuses...)	Ressources humaines qualifiées (agents de santé, psychologue, OSC, religieux...) moyens matériel, moyens financiers	Ressources humaines qualifiées (agents de santé, psychologue, OSC, religieux...) moyens matériel,	Moyens financiers	2 000 000	
2.5	Evacuation des brûlés	Moyens matériel (ambulance médicalisée...), moyens financiers, ressources humaines	Moyens matériel (ambulance médicalisée...), ressources humaines	PM	-	
2.6	Assistance en vivres et non vivres aux familles d'accueil et ménages sinistrés	(Maïs, Riz, Huile, pâte alimentaire, kits de cuisine, conserves, Gari, tôle, points, sucre, moustiquaire, natte torche, savon, etc.), ressources humaines, moyens financiers	Ressources humaines	Moyens financiers	1 000 000	
2.7	Accueil et installation des sinistrés	PM	PM	PM	-	
2.8	Scolarisation des enfants déplacés	Kits scolaires, matériel pédagogique, ressources humaines,	Kits scolaires, matériel pédagogique,	Ressources financières	2 000 000	

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
		ressources financières	ressources humaines,			
Sous-Total II					5 000 000	
III	ACTIVITES DE RELEVEMENT					
3.1	Appui aux ménages sinistrés pour la reprise des activités de production	Semences améliorés, intrants agricoles, moyens financier, noyau de reproducteurs, ressources humaines	Semences améliorés, intrants agricoles, noyau de reproducteurs, ressources humaines	PM	0	
3.2	Réhabilitation des habitations et édifices endommagés	Tôles, pointes, ressources humaines, ressources financières	Tôles, pointes, ressources humaines,	PM	0	
3.3	Appuyer les sinistrés pour le retour à leurs domiciles	Ressources humaines, moyens financiers	Ressources humaines,	PM	0	
3.4	Appuyer les sinistrés pour la reprise des AGR	Ressources humaines, moyens financiers	Ressources humaines,	PM	0	
Sous-Total III					-	
TOTAL					24 200 000	
Coordination (5%)					1 210 000	
TOTAL GENERAL					25 410 000	

Annexe 4 : Budget détaillé du plan de réponse à la sécheresse/crise alimentaire

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
I	ACTIVITES DE PREPARATION					
1.1	Large diffusion des prévisions météo	Ressources financières, Ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières	200 000	
1.2	Achat et pré positionnement des vivres, non vivres	Ressources financières, Ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières	1 200 000	
1,3	IEC (émissions radio, sensibilisation de masse, kits de communication...) sur adaptation climatique	Radio locale, Journaliste, Sonorisation, Spot radio, Flyers, chaises,	Radio locale, Journaliste, Sonorisation, Ressources financières	Ressources financières	2 500 000	
1,4	Acquisition de 8 bâches à eau	Ressources financières	Néant	Ressources financières	6 400 000	
Sous-Total I					10 300 000	
II	ACTIVITES DE REPONSE					

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
2.1	- Collecter, analyser et diffuser les données,	Ressources financières, Ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières	PM	
2.2	Distribuer les intrants agricoles (semences à cycle court et engrais) pour la reprise de la campagne suivante.	Ressources financières, humaines, engrais, techniciens, matériels roulants etc.,,	Ressources humaines	Ressources financières , engrais, matériels roulants etc.,,	8 000 000	
2.3	Distribuer les intrants maraiches et aménager les points d'eau pour des cultures de contre saison.	Ressources financières, humaines, forages,	Ressources humaines	Ressources financières , forages	12 000 000	
2.4	Négocier un moratoire auprès des IMF pour le remboursement des crédits de la campagne victime.	PM	PM	PM		
2.5	Renforcer les capacités des services de l'agriculture pour accentuer la sensibilisation sur les effets néfastes des changements climatiques.	Ressources financières, humaines, Véhicules, carburant, motos,	Ressources humaines, véhicule, motos	Ressources financières , carburant	1 500 000	

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
2.6	Doter les éleveurs des noyaux reproducteurs à cycle court résistants aux intempéries.	PM	PM	PM		
2.7	Agri –PME (portemonnaie électronique) pour la campagne.	PM	PM	PM		
2.8	Sensibiliser les populations affectées sur les bonnes pratiques alimentaires, d'hygiène et d'assainissement,	Radio locale, journaliste, Sonorisation, Spot radio Flyers, chaises,	Radio locale, Journaliste, Sonorisation Ressources financières	Ressources financières	1 000 000	
Sous-Total II					22 500 000	
III	ACTIVITES DE RELEVEMENT					
3.1	Appui aux producteurs en intrants agricoles (engrais + semences)	Ressources financières, humaines, engrais, semences	Ressources humaines	Ressources financières, engrais, semences	5000000	
3.2	Construction des forages	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	10 000 000	

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
3.3	Reboisement à grande échelle dans les huit (08) cantons de la commune	PM	PM	PM		
3.4	Elaboration et mise en œuvre d'un projet de maîtrise d'eau	PM	PM	PM		
3.5	Appui aux producteurs agricoles vulnérables pour la préparation des parcelles de production (labour : 300 ha)	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	12 000 000	
Sous-Total III					27 000 000	
TOTAL					59 800 000	
Coordination (5%)					2 990 000	
TOTAL GENERAL					62 790 000	

Annexe 5 : Budget détaillé du plan de réponse aux conflits intercommunautaires

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
I	ACTIVITES DE PREPARATION					
1.1	Achat de médicaments et de solutés	Médicaments ; Solutés et consommables		Médicaments ; Solutés et consommables	500 000	Santé
1.2	Pré positionnement des médicaments de prise en charge, produits, matériels et équipements de désinfection dans les DPS	Ressources financières et humaines, magasin, matériels roulant, carburants, crédit de communication,	Ressources humaines, voiture	Ressources financières, magasin, carburants, crédit de communication	500 000	Santé
1.3	Trois réunions de la plateforme locale RRC	Ressources financières, salle de réunion	Salle de réunion	Ressources financières	1 500 000	ANPC
1.4	IEC (émissions radio)	Ressources financières, radio locale, journaliste, personnes ressources	Personnes ressources, radio locale, journaliste,	Ressources financières	500 000	PLRRC
1.5	IEC (5 sensibilisations de masse, confection et diffusion des spots)	Ressources financières, radio locale, journaliste, personnes	Personnes ressources, radio locale, journaliste,	Ressources financières	3 400 000	PLRRC

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
		ressources, sonorisation				
1,6	Mise en place d'un mécanisme de prévention des conflits au niveau cantonale et communale	PM	PM	PM	PM	
1,7	Renforcement des capacités des FDS pour la multiplication des patrouilles	PM	PM	PM	PM	
Sous-Total I					6 400 000	
II	ACTIVITES DE REPONSE					
2.1	Prise en charge médicale des blessés	Agents de santé ; Formation sanitaires ; médicaments ; Solutés et consommables	Agents de santé ; Formation sanitaires ; médicaments ; Solutés et consommables	Ressources financières, magasin, carburants, crédit de communication	1 000 000	Santé
2.2	Evacuation des blessés graves	Ambulances fonctionnels, Ambulanciers ; carburant ; Brancard ; Agents de santé	Ambulance de la DP S ; Ambulanciers ; Brancard ; Agents de santé et médicaments	Carburant	200 000	Santé, CSP

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
2,3	Prise en charge psychologique et spirituelle des sinistrés	Psychologue, leaders religieux (prêtres, prêtres traditionnels, pasteurs, imams, voiture, carburant, ressources financières	Psychologue, voiture, carburant, ressources financières	Ressources financières, carburant	1 000 000	
2,4	Placement des victimes au sein des familles d'accueil	PM				
2.5	Enterrement digne de la victime	Cercueil, ressources humaines, ressources financières	Ressources humaines	Cercueil, ressources humaines, ressources financières	100 000	Santé, Armée
2.6	Approvisionnement en eau potable des ménages d'accueil et des sinistrés	Camion-citerne, ressources humaines et financières, carburant	Camion-citerne, ressources humaines	Ressources financières, carburant	400 000	Hydraulique, TDE, CSP
2.7	Distribution des comprimés de chlore	Agents de santé ; chlore, consommable ; véhicule ; 1chauffeur ; Carburant	Agents de santé ; chlore; consommable ; véhicule ; chauffeur ; Carburant, ressources financières	Carburant et prise en charge des agents de santé et du chauffeur	230 000	Assainissement, ANPC, CRT

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
2.8	Assistance en vivre et non vivre	Maïs, riz, huile, non vivres, carburant, ressources humaines, voiture, chauffeur	Ressources humaines	Maïs, riz, huile, non vivres, carburant, ressources humaines, voiture, chauffeur	2 000 000	ANPC, AS, CRT
2.9	Poursuite et interpellation des présumés auteurs	PM	PM	PM	PM	Mairie, FDS
2.10	Prise en charge des cas de malnutrition	PM	PM	PM	PM	Santé
2.11	Scolarisation des enfants déplacés	Tables bancs, fournitures scolaires ; matériels pédagogiques, ressources humaines, ressources financières	Tables bancs, matériels pédagogiques, fournitures scolaires ; ressources humaines, ressources financières	Ressources financières	1 000 000	Education
2.12	Assistance en matériels, abris et AME pour les sinistrés	Tôles, pointes, AME, véhicule, carburant, ressources humaines et financières	Ressources humaines	Tôles, pointes, AME, véhicule, carburant, ressources financières	1 500 000	ANPC, AS

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
2.13	Prise en compte de la scolarisation des enfants en situation de handicap	PM	PM	PM		Education
Sous-Total II					7 200 000	
III	ACTIVITES DE RELEVEMENT					
3.1	Réhabilitation des infrastructures détériorées ou détruites	Tôles ; Gravier, ciment ; sable ; planches, fers, pointes, ressources financières, ressources humaines	Ressources humaines	Tôles ; Gravier, ciment ; sable ; planches, fers, pointes, ressources financières	2 100 000	ANPC
3.2	Appui à la réinstallation des populations déplacées dans leurs localités de provenances	Ressources humaines et financières	Ressources humaines	Ressources financières	5 000 000	AS, ANPC
3.3	Reprise de l'administration locale	PM	PM		PM	
3.4	Distribuer les intrants agricoles (semences à cycle court et engrais) pour la reprise de la campagne suivante.	Ressources financières, humaines, engrais, techniciens, matériels roulants etc.,	Ressources humaines	Ressources financières, engrais, matériels roulants etc.,	8 000 000	Agriculture, Mairie
3.5	Appui aux sinistrés pour la relance des AGR	Ressources humaines et financières	Ressources humaines	Ressources humaines et financières	8 000 000	Mairie

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
Sous-Total III					23 100 000	
TOTAL					36 700 000	
Coordination (5%)					1 835 000	
TOTAL GENERAL					38 535 000	

Annexe 6 : Liste des responsables humanitaires

N°	Structures	Nom et prénoms	Titres	Contact
1	Mairie	MASSOKA Barima	Maire	90 13 85 98
2	ANPC	CPP PESSEI Mana	DRN/ANPC	91 73 86 22
3	Direction Régionale de la Planification	M. HASSIM Malaiwaï	Directeur Régional	91 15 42 23
4	INSEED	ABDOULAYE Nouroudine	Directeur Régional	
5	Direction Préfectorale des solidarités	TABIANGA Nassang	Directeur préfectoral	90 09 02 47
6	Direction Préfectorale de la Santé	ALASSANI Nourou	Directeur préfectoral	92 11 39 51
7	IEPP	Mme SALAMI bimata	Cheffe d'inspection	91 98 13 31
8	Inspection second degré	KOSSOU Kokou	Chef d'inspection	90031743/9354 6013
9	Direction Préfectorale de l'Agriculture	DOSSOU	Directeur préfectoral	90 26 53 40
10	Radio Sama FM	MAKEOUMA Kadémiena	Directeur	
11	Direction Préfectorale de l'Environnement	AGBODJI	Directeur Régional	91 83 42 55
12	Direction Régionale de l'eau et d'assainissement		Directeur Régional	
13	ONG CADIF			
14	Direction Régionale de la Cartographie et du Cadastre		Directeur Régional	
15	Trésorerie	OTCHABA	Trésorier Régional	93 91 09 46
16	Gendarmerie	AGBONKOU Crépin	CB	90 78 58 45
17	Corps des Sapeurs-Pompiers	Cdt KOZON Samtou	Chef de corps des CSP	90 14 81 87
18	Commissariat de Police DOUFELGOU 1	ATTISO	Commissaire	90 91 66 64
19	Station Météorologique de Doufelgou		Responsable	
20	Agence de la CEET	TEKO	Chef d'Agence	99 46 56 56
21	Agence de la TdE		Chef d'Agence	91 76 07 25

22	Croix rouge Togolaise section locale	REMA Gofaga Bameya	Président local	90 28 81 65/ 79 40 26 43
23	ONG AGIR	TETAYABA René	Directeur exécutif	90 23 45 54
24	Président des Chefs canton		Chef canton	
25	CCD		Président	
26	ONG AFRDD	YINA Ablawa D'Sirama	Directrice exécutive	93 50 99 85
27	Association des Femmes du Marché	IMOHA Koundjima	Répondante Juridique	92 72 82 49